

LE PROTESTANTISME ET LA QUESTION DE L'ÉDUCATION DE LUTHER À NOS JOURS : QUELLE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

Kouakou Daniel KOUAME

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

kdanielsatein@gmail.com

Résumé : Cet article explore la façon dont l'enseignement protestant peut jouer sa mission d'agent de développement au service de la Côte d'Ivoire. En nous appuyant sur les méthodes historiques et sociocritiques, nous sommes parvenus au résultat suivant : l'enseignement protestant est un catalyseur culturel et promeut le développement socio-économique. Cependant, cela ne doit pas occulter les défis qui se présentent à lui.

Mots clés : Protestantisme, éducation, contribution, développement, Côte d'Ivoire

PROTESTANTISM AND THE QUESTION OF EDUCATION FROM LUTHER TO THE PRESENT DAY: WHAT CONTRIBUTION TO THE DEVELOPMENT OF THE IVORY COAST

Summary: This article explores how Protestant education can play its role as a development agent in the service of Côte d'Ivoire. Based on historical and socio-critical methods, we have achieved the following results. Protestant education is a cultural catalyst and promotes socio-economic development. However, this must not overshadow the challenges he faces.

Keywords: Protestantism, education, contribution, development, Ivory Coast

Introduction

En 1984, le Professeur Cheikh Anta Diop prononça un discours au Niger dans lequel il adressa ce message de rupture à toute la jeunesse africaine :

À formation égale, la vérité triomphe. Formez-vous, armez-vous de sciences jusqu'aux dents (...) et arrachez votre patrimoine culturel. Ou alors traînez-moi dans la boue, si quand vous arrivez à cette connaissance directe vous découvrez que mes arguments sont inconsistants, c'est cela, mais il n'y a pas d'autre voie. C. Anta (1984, sp.)

Les propos de Cheikh Anta sont en réalité une invitation à la jeunesse pour qu'elle se libère de l'ignorance. Il apparaît clairement que pour lui la problématique de l'éducation doit se placer au cœur de la question du développement. En cela, l'histoire nous enseigne que les pouvoirs politiques ont contribué à hisser l'éducation au rang de priorité nationale comme en témoigne les nombreuses infrastructures éducatives et les politiques de développement initiées à cet égard. En Côte d'Ivoire, hormis l'Etat qui depuis les indépendances en 1960 définit et planifie l'éducation, certains acteurs vont s'illustrer par leur engagement à la cause de l'éducation. Parmi eux figure en pole position l'Église protestante qui semble suivre les pas de son fondateur à savoir Martin Luther. C'est justement l'intérêt porté à l'engagement de l'Église protestante qui motive le présent sujet : Le protestantisme et la question de l'éducation de Luther à nos jours : quelle contribution au développement de la Côte D'Ivoire. L'objectif majeur se dégageant de ce sujet est de

répondre à cette question principale : dans quelle mesure peut-on considérer l'Église protestante comme un agent de développement en Côte d'Ivoire ? Cette question principale nous conduira à nous pencher sur d'autres subsidiaires comme : comment l'Église protestante ivoirienne a-t-elle perpétué l'héritage de Martin Luther ? Quelle influence Martin Luther a-t-il eu sur l'éducation ? Quels défis doit surmonter l'éducation protestante au vu des nouveaux challenges de développement de nos pays africains ? Afin de répondre à la problématique posée, il serait intéressant d'étudier dans un premier temps le rapport entre le protestantisme et l'éducation de Luther au XIX et la naissance de l'enseignement protestant en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, les méthodes historiques et sociocritiques seront d'un grand apport. Dans un deuxième temps, il sera démontré la contribution de l'éducation protestante au développement de la Côte d'Ivoire. Dans un troisième, un bilan de cette contribution sera dressé afin de faire des propositions face aux nouveaux défis de développement en Côte d'Ivoire.

1. la question de l'éducation chez les protestants

La compréhension de la question de l'éducation chez les protestants et son apport au développement de la Côte d'Ivoire nécessite un retour sur la contribution de Martin Luther à l'éducation.

1.1. De Luther au XIX^{ème} siècle

Martin Luther a assurément marqué le moyen âge par la publication de ses 95 thèses. Au-delà de cette démarche singulière qui aboutira au protestantisme, il faut accorder une attention particulière à la découverte et à la compréhension du concept de la justification de la foi. En effet, sa méditation sur les livres des Psaumes et les Lettres de Paul lui permit de comprendre que la justice de Dieu ne pouvait s'acquérir par l'achat d'indulgence mais plutôt par des œuvres conformes aux principes de Dieu. Or, il est impératif que les fidèles aient une connaissance des préceptes de Dieu pour leurs bonnes applications. De ce qui précède, il apparaît que Luther place la connaissance au centre de la relation entre l'homme et Dieu comme le souligne les propos suivants :

[...] Alors que je méditais, jours et nuits, je remarquai l'enchaînement des mots, à savoir : « La justice de Dieu est révélée en lui [= dans l'Évangile], comme il est écrit : *Le juste vivra par la foi.* » Alors, je commençai à comprendre que la justice de Dieu est celle par laquelle le juste vit du don de Dieu, à savoir de la foi et que la signification était celle-ci : par l'Évangile est révélée la justice de Dieu, à savoir la justice passive, par laquelle le Dieu miséricordieux nous justifie par la foi [...]. Alors, je me sentis un homme né de nouveau et entré, les portes grandes ouvertes, dans le Paradis même. G. Antier, C. Rohmer (2015, p.182)

Au vu de ce qui précède Martin Luther était guidé par la conviction que les croyants devaient se départir de la transmission orale des préceptes de la bible au profit d'une démarche plus personnelle incluant la lecture individuelle de la bible. De cette obligation naquit le principe de la *Sola Scriptura*. Luther en se laissant dominer par les écritures souligne l'importance et la nécessité de l'instruction populaire. Les présents propos témoignent de l'état d'esprit de Martin Luther lorsqu'il abordait ce sujet :

Je vous prie, chers amis et seigneurs, accueillez avec bienveillance mes écrits et mes conseils. Je cherche votre intérêt et celui de l'Allemagne tout entière. Nous voyons, dans toute l'étendue du pays, les écoles tomber ; les gymnases n'ont plus d'élèves... C'est Satan qui suggère aux hommes cet oubli de l'éducation des enfants... La chose est grave et importante (*res seria est, ingens est*). Que si chaque année on emploie tant d'argent pour acheter des machines de guerre, pour construire des routes, pour rétablir des ponts, et en vue de mille autres objets d'utilité publique, pourquoi n'emploierait-on pas bien davantage ou tout au moins autant, pour nourrir des maîtres

d'école, des hommes actifs et intelligents capables d'élever et d'instruire notre jeunesse ?... Nous avons parmi nous des maîtres distingués et savants, très avancés dans l'étude des langues et la connaissance des autres arts, et qui pourraient rendre les plus grands services, si on les employait à former les jeunes gens. G. Compayré (2004, sp.)

En Bref, il est manifeste que l'éducation était l'une des priorités des réformateurs protestants que devaient assumer familles et autorités civiles. Pour atteindre cet objectif, Martin Luther traduisit la Vulgate, la bible en latin, en allemand. En jetant les bases d'un allemand unifié qui transcende la barrière constituée par les multiples dialectes, il favorisa l'instruction massive des peuples allemands autour d'un consensus linguistique. Cette conviction qu'apprendre c'est goûté à la foi pousse Luther à instaurer l'école des catéchistes qui sera le premier cocon d'instruction. En plus de cela, il mettra l'accent sur deux exigences. La première est relative au maître à l'école. Pour lui, il est important que ce pourvoyeur de connaissance soit élevé à la hauteur de sa vocation au vu de sa contribution à la formation du peuple. En outre, Luther plaida pour la création d'école populaire en opposition aux couvents et aux monastères où les jeunes en plus de l'instruction de base pourront apprendre un métier. T. GEROLD (2003, sp.)

Le mouvement d'émancipation intellectuel, moral et politique impulsé par Luther de la tutelle ecclésiastique et boosté par l'invention de l'imprimerie va se propager peu à peu dans toute l'Europe. Il va se développer avec les philosophes du XVII^{ème} siècle qui opposeront la lumière, la raison et la connaissance, prescrite par l'instruction, à l'obscurantisme religieux. En France, cette sécularisation de la société conduisit le pouvoir public à s'éloigner de la morale catholique. En 1801, le concordat entre la France et le Saint siège va régler définitivement les rapports entre l'Église catholique et la France. Désormais, l'État français entend dicter sa volonté à l'Église qu'il compte utiliser pour stabiliser la société et lui inculquer l'obéissance au régime. Cet événement va marquer un tournant décisif pour la question de l'école en France. En effet, l'État français entend se donner comme priorité de séparer l'école publique de toute emprise cléricale. Les lois Jules Ferry (1879-1885) viendront entériner cette séparation avec la mise de côté des représentants des cultes du Conseil supérieur de l'instruction au profit de l'obligation et la gratuité de l'instruction publique. Cela marqua l'avènement de l'École laïque. La laïcisation permit rapidement à toutes les villages et villes de bâtir leurs écoles publiques au profit des garçons et des filles, de disposer d'un personnel enseignant par la création d'un corps d'instituteurs et d'institutrices laïques. Cette laïcisation de l'instruction ne devait pas être comprise comme un obstacle à la liberté d'enseigner et d'instruire de l'Église mais elle signifiait que ces écoles confessionnelles ne recevraient plus aucune subvention de l'État comme le confirmera la loi sur la laïcité de 1905 en France. Désormais, l'Église, sous le joug du pouvoir public, est perçue comme un partenaire. Cette vision politique est présentée par Michel Debré à l'Assemblée nationale le 23 décembre 1959 :

L'enseignement privé représente une forme de collaboration à la mission d'éducation nationale qui le fait ainsi participer au service public. [...] Nous devons juger ce fait avec un esprit moderne. Nous ne sommes plus à la fin du XIX^e siècle où l'État luttait contre la religion pour être l'État. [...] Il convient de reconnaître en notre siècle, pour nos générations, qu'il est parfaitement admissible qu'une part de l'enseignement puisse demeurer entre les mains de maîtres qui, par leur religion, ont sans doute un caractère particulier mais qui n'en n'ont pas moins des titres à participer au service public de l'éducation nationale. C. Lelievre (2019, sp.)

Le service public constitué par l'enseignement public et assumé par des écoles et les établissements publics devait cohabiter avec les établissements privés pour l'instruction des

peuples. C'est ce modèle de l'éducation qui sera exportée dans les colonies françaises dont la Côte d'Ivoire fait partie.

1.2. *L'enseignement protestant en Côte d'Ivoire*

Les premiers chrétiens protestants, selon Rubin Pohor (2009, p23) sont arrivés en Côte d'Ivoire en 1870 des colonies anglaises du Ghana, de la Sierra Leone et du Liberia. Sur place, la cohabitation avec le catholicisme ne sera point facile comme en témoigne, l'épisode du prophète pentecôtiste William Harris qui fut expulsé de la Côte d'Ivoire en avril 1915 Y. Morel (1999, sp.). Ces incidents vont freiner le dynamisme de l'Église protestante en Côte d'Ivoire au profit du catholicisme qui entretenait un lien étroit avec le pouvoir colonial. De ce fait, l'enseignement protestant connaîtra des débuts difficiles. En dépit de cela, les missionnaires protestants ne resteront pas inactifs sur le plan scolaire. Le premier institut de catéchisme fut créé en février 1926 à Dabou par le pasteur R. Howett. Elle fut suivie par la création de plusieurs centres d'enseignement en langue vernaculaire dans les villages. Ces écoles qui étaient logées au sein des églises protestantes interagissaient avec l'école protestantes. En 1935, l'Église protestante ne disposait que de cinq écoles qui sont les trois écoles de garçons à Abidjan créée en 1931, à Dabou créée en 1934 et à Grand-Lahou créées en 1929.

Quant aux deux écoles de filles, celle logée à Abidjan fut fondée en 1928 et deviendra plus tard l'école régionale en 1933 et celle de Dabou fondée en 1933. Rubin Pohor (2009, p23) Ces écoles protestantes devraient répondre à des objectifs précis. Pour exemple, l'école des filles de Dabou était à la fois une école d'enseignement primaire et un centre de formation féminine dont le but était de maintenir les jeunes filles dans leur milieu culturel que constituait leur village. Il n'était donc pas question de déraciner les apprenantes en dispensant un enseignement trop européen. Quant à l'école des garçons de Dabou, elle naquit d'une volonté des communautés protestante locale de scolariser les jeunes garçons des villages très éloignés. Ses charges étaient donc réparties à la proportionnelle entre les parents d'élèves qui devait payer un montant de 1000 Franc par inscription d'un élève. R.Pohor(2009,p.69-70) On constate que ces premières écoles étaient localisées à quelques stations missionnaires et réservées majoritairement aux garçons. Aussi, il faut noter la très grande corrélation entre les écoles de catéchistes et les premières écoles primaires protestantes car il fallait absolument savoir lire le nouveau testament dans sa langue avant d'y accéder. La place prépondérante de l'enseignement protestant sera perçue dans les années cinquante par l'administration coloniale. C'est d'ailleurs ce qui la poussera dans ces nouvelles mesures d'aides aux écoles confessionnelles en 1954 à associer les écoles protestantes alors qu'auparavant ces mesures de subvention ne concernaient que les écoles catholiques. Cette aide placée sous le contrôle d'un conseil de surveillance permit d'assurer le salaire des maîtres, le recrutement de moniteurs, le financement des cours pédagogiques et le recyclage des enseignants. R.Pohor(2009,p.69-70) Cet accompagnement va stimuler fortement le développement de l'enseignement protestant en Côte d'Ivoire en le hissant au rang de partenaire de choix dans le secteur éducation formation. Cela va pousser l'État ivoirien à signer une série de convention collective avec l'enseignement confessionnel protestant. La première, signée le 20 février 1974, codifie les relations entre l'État et l'enseignement catholique et protestant. La deuxième fut signée 20 février 1992 entre l'État et l'enseignement privé laïc et la troisième le 17 décembre 1998 entre l'État et l'enseignement

privé. Ces conventions vont définir les obligations des différentes parties contractantes¹ et favoriser à l'occasion une croissance rapides des établissements protestants. De 8 écoles en 1954, les protestants sont passés en 1993 à 46 écoles primaires et secondaires. Aujourd'hui, l'Église protestante méthodiste Uni de Côte d'Ivoire, première à s'installer sur les terres ivoiriennes, compte 23 écoles préscolaires, 41 écoles primaires, 9 écoles secondaires². En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la communauté protestante dispose de 4 universités privé qui suivent le système LMD et reconnues par le CAMES. Ces écoles vont jouer leur rôle dans la société ivoirienne en constituant des agents de développement.

2. Les écoles protestantes en Côte d'Ivoire: agents de développement ?

Le droit à l'éducation est défendu par toutes les constitutions du monde. La raison à cela est qu'elle est essentielle à nos sociétés. Dès l'antiquité, l'importance du savoir et de l'apprentissage ne faisait l'ombre d'aucun doute comme le souligne les propos suivants de Platon :

Et si en outre on a reçu une bonne éducation, on devient un homme accompli et parfaitement sain, et on évite la plus grande des maladies ; tandis que celui qui a négligé son âme, traverse la vie d'un pas chancelant et retourne dans l'autre monde, sans avoir rien gagné dans celui-ci et chargé d'impureté. Platon (360 av JC, sp)

L'école, lieu par excellence de l'acquisition du savoir, jouerait un rôle prépondérant dans la bonne marche de nos nations. Les Églises protestantes auraient donc vu juste en investissant dans l'éducation. Ce faisant, ils jouent un rôle d'agent de développement en Côte d'ivoire. Si telle est le cas, il apparait logique d'identifier les aspects qui justifieraient ce rôle attribué à l'école. Cette contribution sera appréciée sur le plan culturel, économique et social.

2.1. La contribution des écoles protestantes à l'expression culturelle

La culture est un terme qui peut être apprécié sous l'angle ethnologique et anthropologique. En première ligne, elle est perçue comme l'ensemble de coutumes, de croyances et de valeurs qui caractérisent une population. Cette définition correspond au sens du mot allemand Kultur. Au sens anthropologique, le mot culture, qui correspond au sens du mot allemand Bildung, définit une certaine qualité de disponibilité, d'assimilation et de communicabilité des savoirs d'un individu. C'est donc simplement un processus éducatif et créatif par lequel l'homme acquiert de la connaissance. K. Fornara (2006, sp.) Les premières écoles protestantes se situaient dans trois villes à savoir Dabou, Abidjan et Grand Bassam. Ces écoles étaient soit mixtes ou pas et regroupaient en sommes des élèves venus de divers horizons qui débutaient leur formation dans les écoles de catéchiste. L'enseignement dans ces écoles de catéchistes étaient en langues vernaculaires. Cette démarche aboutissait plus aisément à la phase d'alphabétisation de la population puisque la barrière de la communication est brisée entre autochtone et missionnaire protestants. En transmettant, le message biblique en langues vernaculaires, cela contribuait fortement à préserver les acquis linguistiques et culturels des apprenants puisque la langue est un vecteur de la culture. En outre, la cohabitation des élèves a permis à ces derniers d'échanger les valeurs culturelles qui les singularisent. Aussi, l'école permet aux apprenants de découvrir la culture occidentale à travers les écrits au programme scolaire. Aujourd'hui, les églises méthodistes ont conservé cette tradition en continuant comme d'autres groupes

¹ Conventions collectives entre l'Etat de côte d'Ivoire et les Etablissements laïcs et confessionnels

² Source : Direction générale des Ecoles Méthodistes.

évangéliques à enseigner la bible en langue locale. Quant au brassage culturel, il est effectif avec l'accueil des milliers d'élèves venus de toutes les couches sociales et culturelles.

2.2. L'éducation et la promotion sociale et économique

L'école joue un rôle important dans la promotion de l'égalité et l'autonomisation des femmes et des garçons. L'ouverture de la première école protestante consacrée aux filles à Dabou a sans doute contribué à la promotion des chances. Même si aucun chiffre marquant la scolarité des jeunes filles en 1941 n'existe, il faut souligner la croissance de l'effectif des écoles protestantes qui est passé de 1166 en 1954 à 11.285 en 1993³. Deux alternatives s'offraient aux élèves pensionnaires de ces écoles. En réussissant leurs certificats d'études primaires, ils avaient la possibilité de continuer leurs études. D'autres part, ils pouvaient avoir un emploi dans les écoles missionnaires ou dans un ministère dans une église locale. Nul doute que ces hommes et femmes formés ont contribué au développement du pays en occupant des postes de responsabilité et permis de réduire considérablement la pauvreté qui connaît en Côte d'Ivoire une baisse, se situant à 39,4% en 2018 contre 44,4% en 2015. AIP (2022, sp.) Les chiffres suivants donnent un aperçu des revenus perçus par les enseignants et moniteurs protestants dans les années 60.

Qualités	Diplômes	Salaires perçus par an	
		1956-1961	1962-1969
Instituteurs	B.E-BEPC	102.000 soit 8500 par mois	198.000 soit 16500 par mois
Moniteurs	CAM	-	162.000 soit 12500 par mois
Moniteurs	CEPE	78.000 soit 6.500 par mois	78.000 soit 6500 par mois
Moniteurs non autorisés	-	30.000 soit 2.500 par mois	30.000 soit 2.500 par mois

BE Brevet élémentaire ; BEPC Brevet d'Etudes Elémentaire du Premier cycle

CAM Certificat d'aptitude des moniteurs

Source : Archives de la Direction Nationale de l'enseignement Protestante

Ces montants ci-dessus mentionnés ne sont pas fixes puisqu'ils dépendaient du résultat au CEPE et au concours d'entrée en sixième. Cette situation salariale a du moins évolué avec la signature de la convention du 17 Décembre 1998 qui prévoit un salaire de 103 454 FCFA. La non application des recommandations de cette convention crée bien souvent des tensions au sein de l'enseignement laïc. Des défis se dressent sur le chemin de l'enseignement qui compte jouer son rôle d'agent de développement.

3. Les défis de l'enseignement protestant face à l'enjeu du développement

Depuis plusieurs années, l'Enseignement Protestant comme l'ensemble du système éducatif ivoirien traverse des périodes de turbulences. La phase d'incubation et d'effervescence de cette crise qu'on peut situer dans les années 1989 avec l'année blanche et ses corollaires de revendications semble ne point appartenir au passé. En effet, la crise et la précarité se sont enracinées durablement dans la gestion des établissements protestants au point de remettre en cause son rôle d'agent de développement. C'est pourquoi, il paraît

³ Archive de la Direction Nationale de l'Enseignement Protestant.

opportun d'identifier les facteurs de cette crise et d'y apporter des débuts de solution. Ces facteurs sont d'ordre socio-économique et structurel.

3.1. *Les facteurs socio-économiques*

La situation socio-économique des établissements protestants semble ne point être réjouissante. La preuve est donnée par les nombreux préavis de grève émis par la FENEPLACI, la fédération nationale des établissements privés laïcs et confessionnels de Côte d'Ivoire. Aux sorties de l'assemblée générale du mardi 25 octobre 2022, Karamoko Ibrahim, secrétaire exécutif dudit syndicat, a marqué les préoccupations des fondateurs des écoles privées tout en soulignant que cela pourrait entraver dommageablement la mission éducationnelle des établissements privés.

Trois raisons motivent leur mécontentement. La première est relative à l'insuffisance des subventions alloués aux frais d'écolage des élèves affectés par l'État dans les établissements privés et les prélèvements injustifiés sur les montants alloués. En effet, face à l'incapacité des établissements publics d'accueillir le flot d'élèves, l'État permet aux établissements privés d'accueillir les élèves affectés. En contrepartie, il leur est octroyé selon la convention du 20 février 1974 une subvention de 120.000 FCFA pour le premier cycle et 150.000 FCFA pour le second cycle⁴. La deuxième est relative au paiement des frais d'écolage dû par l'État au titre de l'année scolaire 2021-2022 et à la restitution immédiate des montants indûment prélevés aux établissements privés. La dernière est relative à la revalorisation des frais d'écolage des affectés de l'État dont les tarifs sont vieux de plus de 30 ans. K. Robert (2022, sp.) En réponse, les établissements privés menaceraient de refuser l'accès de leurs établissements aux affectés de l'État. Une telle situation a assurément deux conséquences directes. La première est la formation insuffisante des élèves, piliers et relèves du développement, dans un environnement inapte à la réussite. La deuxième est le non-respect des engagements salariaux vis-à-vis des enseignements et du personnel d'enseignement. Or le salaire est source de motivation et est la contrepartie pour le travail de l'employé. Il apparaît clairement que si les établissements protestants n'arrivent point à payer leurs employés, cela impactera la qualité du service et conduirait à une formation au rabais des apprenants. À long terme, ils ne seront en rien d'agents de développement au service de leur nation mais plutôt une charge sociale dont il faudra bien occuper.

3.2. *Les facteurs structurels*

Le fonctionnement des établissements protestants est à double vitesse. Certains dépendent d'une direction des établissements, à l'instar des établissements méthodistes, des églises UESSO et CMA, mise sur place pour la cause. D'autres, par contre, échappent à cette direction puisqu'ils sont gérés directement par la paroisse. Cette gestion ne permet en rien de mutualiser les acquis afin d'asseoir une stratégie commune au bon fonctionnement des établissements protestants. En outre, il faut noter que l'installation des églises protestantes est motivée par des réalités géographiques et ethniques⁵. Ce faisant, il leur est difficile de faire face aux défis de rénovation et d'extension du réseau école protestante qui enregistre bon nombre de bâtiments vétustes. En outre, les établissements protestants doivent

⁴ Convention entre l'Etat ivoirien et les établissements privés laïcs

⁵ CMA au centre chez les peuples baoulés, La mission biblique au sein du groupe linguistique Krou, les méthodistes sur la côte lagunaire.

abandonner leur confort qui est l'enseignement général pour la formation professionnelle. Il leur faut pour cela s'équiper en conséquence et disposer des formateurs adéquats.

Conclusion

En définitif, il apparaît que les Églises protestantes sont des acteurs de développement en Côte d'Ivoire. Pour parvenir à cette conclusion, nous avons d'abord traité de la question de l'éducation chez les protestants. Par une démarche historique, le rapport de Martin Luther à l'éducation et les premiers pas de l'éducation protestante en Côte d'Ivoire ont été mis en lumière. Ensuite, nous avons mis en exergue la contribution de l'enseignement protestant au développement de la Côte d'Ivoire. En cela, le rôle de l'enseignement protestant sur le plan culturel et socio-économique fut souligné. Enfin, les défis liés à cet engagement ont été mis en lumière. Il s'agit, notamment, des défis structurels et économiques. Si la preuve est faite quant à la contribution des Églises protestantes de Côte d'Ivoires au développement de la nation, il serait intéressant que cette participation se renforce à travers des initiatives professionnelles et des projets de développement.

Références bibliographiques

- AIP, 2022, Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire, En ligne, Consulté le 2 Octobre 2022 <https://www.aip.ci/aip-le-taux-de-pauvrete-en-cote-divoire-baisse-a-39-ministre/>
- ANTIER Guilhen , ROHMER Céline, 2015, Luther par Luther. Du Péché à la justice, L'expérience de La foi Études théologiques et religieuses 2015/2 Tome 90, p. 181 à 201
- COMPAYRE Gabriel, 2004, La Réforme et l'éducation, En ligne, Consulté le 2 Octobre, http://agora.qc.ca/documents/Martin_Luther--ropos_de_Luther_sur_leducation_par_Gabriel_Compayre
- DIOP Anta, 1984, Allocution de Cheikh Anta Diop au Niger en 1984, En ligne, Consulté le 2 Octobre http://www.kamaniok.com/memoire/cheikh_anta.html
- FORNARA Katia, 2006, École et culture : contribution à la définition de la mission culturelle de l'institution scolaire québécoise, En ligne, consulté le 10 Octobre 2022, <https://archipel.uqam.ca/3057/1/M9448.pdf>
- Gerold Théodore, Luther, En ligne, consulté le 11 Octobre 2022, <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3085>
- Kouassi Norbert, 2022, Assemblée générale de la Fenepiaci, En ligne, consulté le 10 Octobre 2022, https://www.abidjan4all.net/Assemblee-generale-de-la-Fenepiaci-Les-fondateurs-brandissent-l-arme-fatale_a2512.html, consulté le 5 Octobre 2022
- LELIEVRE Claude, 2019, Enseignement privé, service public et État-Nation <https://books.openedition.org/pur/110003?lang=fr>, consulté le 10 Octobre 2022
- MOREL Yves, 1999, Le défi des sectes, des Nouveaux Mouvements Religieux et des intégrismes, En ligne, consulté le 15 Octobre 2022, <https://catholique.bf/protestantisme/nmr/632-le-harrisme>
- PLATON, 360 av JC, Timée, En ligne, consulté le 20 Octobre, 2022 <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/cousin/timee.htm>,
- POHOR Rubin , 2009, L'Église Protestante Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire. Une approche sociohistorique (1870-1964), Études théologiques et religieuses 2009/1 (Tome 84) p. 23 à 48.